

Appel à candidature « Boutique éphémère Niort Agglo »

Niort Agglo, au travers de sa Direction du Développement Economique aide les entreprises à se développer sur son territoire. A ce titre, elle gère plusieurs équipements communautaires : ateliers-relais, pépinière d'entreprises, Niort Tech et la boutique éphémère située au 2 rue Brisson à Niort. Sur ce lieu, Niort Agglo exerce une activité de fourniture de services dédiée aux porteurs de projets, commerçants, artisans et agriculteurs, qui souhaitent tester leur projet commercial et promouvoir leurs produits ou services auprès du plus grand nombre de clients sur une courte durée, allant d'une semaine à trois mois.

Ces services comprennent notamment la mise à disposition d'un espace « boutique éphémère » respectant les normes ERP et sécurité, d'une réserve, de WC, le nettoyage des sols, la promotion du porteur de projet via les outils de communication de la mission Niort Agglo ainsi que la mise en relation avec les autres commerçants et artisans de Niort Agglo.

NATURE DES ACTIVITES /PRODUITS SOUHAITES DANS LA CANDIDATURE

L'appel à candidature est ouvert aux porteurs de projets / créateurs d'entreprises / commerçants, artisans et agriculteurs répondant aux critères suivants :

- ayant un projet d'implantation sur le territoire ou déjà implantés sur Niort Agglo hors hyper-centre de Niort
- proposant des produits ou des services « Made in Deux-Sèvres et/ou Made in France »
- proposant des produits/ services innovants ou originaux, non-concurrents aux produits existants en centre-ville de Niort
- souhaitant promouvoir ou tester le lancement de produits ou de service

Les candidatures proposant une activité de restauration (extraction interdite), une activité de vente de produits agricoles directement concurrentielle avec les Halles ou une activité nécessitant une occupation du domaine public (terrasse, ...) seront refusées.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être adressées à compter, **du 1er janvier au 31 décembre 2024.**

En fonction des candidatures retenues par le comité de sélection, un calendrier d'occupation sera établi.

DESCRIPTIF DE LA BOUTIQUE EPHEMERE :

Le local est situé au 2 rue Brisson à Niort. Il a une superficie adaptable, en fonction des besoins d'agencement, allant de 15 à 30m² (plans et photos en annexe). Outre un chevalet, aucun dispositif type terrasse ne pourra être installé sur le domaine public.

CONTRAT D'ACCUEIL « BOUTIQUE EPHEMERE »

Le contrat d'accueil signé entre le contractant et Niort Agglo précisera les engagements respectifs de chacun. Les principaux éléments sont détaillés ci-après.

ENGAGEMENTS DE NIORT AGGLO

Niort agglo fournit au contractant la mise à disposition d'un local conforme aux règles d'établissement recevant du public de 5^{ème} catégorie et des services annexes. Le local est équipé de mobilier d'agencement qui permet la mise en rayon de produits. Aucun autre mobilier d'agencement ne pourra être disposé dans le local par le contractant sans l'accord préalable de Niort Agglo.

L'ensemble des charges (eau, électricité, chauffage, entretien) sont compris dans le contrat d'accueil.

Le contractant bénéficiera de la communication de la mission commerce de Niort Agglo afin d'annoncer son ouverture. L'organisation d'une soirée d'inauguration est à prévoir, à ses frais, par le prestataire ou à des conditions établies préalablement avec Niort Agglo.

ENGAGEMENTS DU CONTRACTANT RETENU

Activité exercée au sein de la boutique

Le contractant est uniquement autorisé à vendre les produits décrits et présentés en détail dans sa demande de candidature.

Le local devra être rendu propre et en conformité avec l'état des lieux d'entrée.

Ouverture et horaires

Le contractant devra tout mettre en œuvre à ce que la boutique soit ouverte, à minima du **mardi au samedi, de 10h à 19h**, avec possibilité d'une pause méridienne. Des fermetures après 19h pourront se justifier, au cas par cas, au regard d'autres événements organisés dans le centre-ville de Niort.

En cas d'autorisation exceptionnelle d'ouverture des commerces par la Préfecture et de la Ville de Niort (dimanches, jours fériés ou autres), le cocontractant devra faire en sorte d'ouvrir la boutique ces jours-là.

Durée d'occupation

Le contractant devra préciser dans sa candidature la durée de la période d'occupation de la boutique éphémère souhaitée. Celle-ci doit être comprise entre une semaine à 3 mois, selon les disponibilités du calendrier.

La durée d'occupation sera fixée définitivement dans le contrat d'accueil signé entre le contractant retenu et Niort Agglo.

Tout contrat d'accueil, quel que soit sa durée, démarre un lundi et se termine un dimanche.

Prix du contrat d'accueil

Le prix du contrat d'accueil est indiqué dans la grille tarifaire ci-dessous et à la charge de l'exploitant. Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction des tarifs délibérés par le Conseil d'Agglomération du Niortais.

| Durée du contrat d'accueil | Tarif € HT | Tarif € TTC |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------|
| 1 semaine | 125 € | 150 € |
| 2 semaines | 250 € | 300 € |
| 3 semaines | 375 € | 450 € |
| 1 mois | 388 € | 465,60 € |
| 2 mois | 775 € | 930 € |
| 3 mois | 1 083 € | 1 299,60 € |

Paiement

Le porteur de projet retenu versera à Niort Agglo un montant déterminé annuellement par délibération en conseil d'agglomération. Cette somme est payable, à terme échoir, dans sa totalité pour les contrats d'accueil d'une durée inférieure ou égale à 1 mois et par tranche d'un mois, pour les durée de contrat d'accueil supérieures à 1 mois.

Un titre de paiement sera adressé par Niort Agglo 15 jours avant la date d'entrée dans les lieux convenue par le présent contrat.

L'adresse de facturation du porteur de projet sera l'adresse de son siège social.

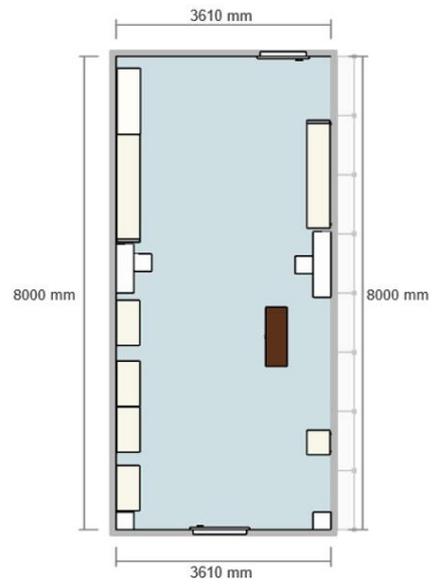
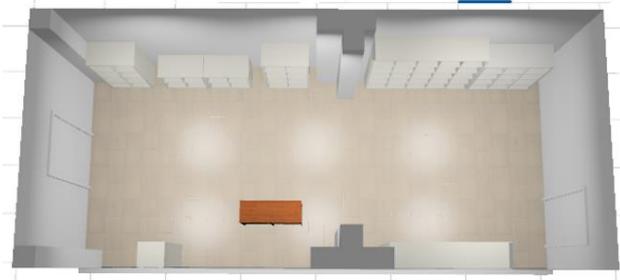
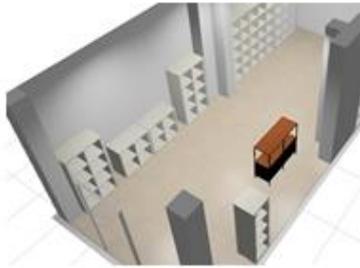
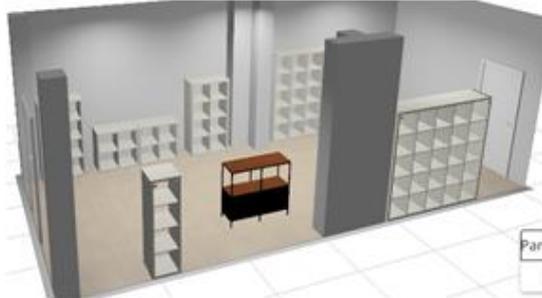
Autres éléments à prévoir par le contractant

Le contractant devra faire le nécessaire afin de disposer de son propre système de caisse enregistreuse ou autre moyen de paiement.

Si besoin pour son activité, il devra également prévoir, à ses frais, un accès à internet (box, wifi, ...).

ANNEXES

PLANS



PHOTOS



Boutique : espace n°1 de 15 m2



Boutique : espace n°2 de 15 m2



Boutique : vue sur les 2 espaces n°1 et n°2



Réserve